



LES BRETONS DE SAINT-DENIS

Bulletin interne de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis
mars 2014 - n° 55

Après l'Assemblée générale, l'Amicale ne fléchit pas !

La Commission administrative s'est réunie le samedi 15 février et a élu le bureau de l'Amicale pour 2014 (voir ci-contre).

Lors de la réunion nous avons tiré un bilan positif de l'Assemblée générale, de la participation comme de son dynamisme. La CA a examiné les diverses propositions de l'AG pour les mettre en œuvre.

Pour l'atelier "dances de salon", Bob va proposer une réunion pour voir quelles sont les attentes de chacun et lancer le démarrage.

Pour les "boules bretonnes" nous envisageons de les faire le vendredi après-midi en alternance avec le bowling ... affaire à suivre. Pour le cinéma, la troisième séance "**Bretagne et Cinéma**" à l'écran aura lieu le samedi 2 mai avec le film "Remorques" de Jean Grémillon. Par ailleurs nous cherchons le moyen de projeter le documentaire "Le voyage de Yuna" dont nous avons soutenu la production l'an dernier.

Comme vous le voyez à travers ce bulletin, c'est sans attendre que le bureau s'est mis au travail....

Gérard

A noter sur vos agendas

5 mars : 14h, maison de quartier Sémard : crêpes bretonnes et marocaines dans le cadre des initiatives autour de la journée des droits des femmes.

7 mars : 13h30, Bowling, porte de la Chapelle.

8 mars : 11h30 - 17h, place Jean Jaurès : avec l'union locale CGT et Femmes Solidaires, animation (exposition, débat ...) autour de la journée internationale des droits des femmes : stand de crêpes.

14 mars : 17h - 19h, école maternelle de l'Estrée : crêpes à l'école avec l'Association de parents d'élèves pour financer un voyage scolaire.

21 mars : 13h30, Bowling, porte de la Chapelle.

21 mars : 17h - 20h, Apéro-cirque du CFA de l'Académie Fratellini.

22 mars : 10h - 13h, marché de la Plaine : stand de crêpes.



Petite photo de groupe à l'occasion de la réunion de la CA.

La commission administrative élue lors de notre Assemblée générale s'est réunie et a élu le bureau pour 2014.

Président : Gérard Réquigny

Vice-Présidents : Simonne Ménage et Pierre-Yves Jaffrezic

Trésorière et adjointe : Suzanne Delalande et Rosa Réquigny,

Secrétaires : Évelyne Cousse et Anne Perrot

Responsables des voyages et sorties : Annick Cournaud et Roselyne Le Floch

Responsable des crêpières et du local : Denise L'Année et Marie-Thérèse Leray

Responsable du matériel : Michel Allard et Alain Toucas

Autres membres du bureau : Michèle Paon, et Marie-Claire Veillon.

Notre activité du mois de février

A l'école primaire Balzac, nous avons renouvelé l'expérience "danses bretonnes et crêpes" à la demande de l'Association de parents d'élève.

La fin d'après-midi s'est bien déroulée, toutes les crêpes sont parties et plus d'enfants (et quelques parents) que l'an dernier se sont essayés à danser, entraînés par Murielle, au son de l'accordéon de Gilles.



Puis nous avons participé à 'apéro-cirque de l'Académie Fratellini où les élèves de première année du CFA présentaient un spectacle de grande qualité.

La salle était pleine et nos crêpes et galettes bien appréciées.

Nous y retournons le 21 mars. N'hésitez pas à venir y faire un tour. Pour 2 €, une heure de beau spectacle.



Enfin nous avons tenu un stand au marché de la Plaine, ce quartier de Saint-Denis où une population nouvelle arrive depuis quelques années et où il est nécessaire de nous faire connaître afin de trouver de nouveaux adhérents.

L'accueil, tant des commerçants que des clients du marché a été très chaleureux et les crêpes bien appréciées également, nombreux étant ceux qui achetaient des crêpes et galettes à emporter.



Formation !

Pris par le temps et nos nombreuses activités, nous n'avons pas réussi à organiser, en 2013, un stage de crêpier(e) comme les années précédentes.

Cependant nous saisissons l'occasion de nos prestations pour former sur le tas de nouvelles et nouveaux pratiquants.

C'est ainsi que nous pouvons nous féliciter d'avoir une nouvelle crêpiere et un nouveau crêpier qui désormais pourront renforcer notre équipe.

Nous nous efforcerons toutefois de faire un stage en 2014 !



Jeannine et Philippe, nos nouveaux crêpiers en pleine action.

L'hommage à Jules Trémel



Jules Trémel, maire-adjoint de Saint-Denis et fondateur de notre Amicale des Bretons de Saint-Denis en 1932-1933, est né en 1884 et décédé le 13 février 1964, il y a juste 50 ans.

Lors de l'hommage que nous lui avons rendu le dimanche 16 février, au cimetière de Saint-Denis en présence du maire, Didier Paillard, nous avons été très honorés de la présence d'une partie de la famille Trémel.

Il a été rappelé qu'au moment de son décès, Jules Trémel était le doyen du Conseil municipal et qu'il avait été maire adjoint de 1944 à 1959, ordonnateur du bureau d'aide social, Président d'honneur de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Ile de France, Président fondateur de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis. Jules était également membre du Parti communiste Français, de l'Association Républicaine des Anciens Combattants de la Fédération nationale



De gauche à droite : Agathe (arrière-arrière petite fille de Jules Trémel), Gisèle (petite fille), Roger (mari de Gisèle), Charlotte (arrière-arrière petite fille), Christine (arrière petite fille), Louise (veuve de Robert, petit fils de Jean Trémel)



Pendant l'allocution au nom de l'Amicale, avec le Maire de Saint-Denis.

des Déportés, Résistants, Internés et Patriotes, du syndicat CGT des métaux et de l'Association des vieux travailleurs de France.

C'est pourquoi l'ARAC était présente avec son drapeau ainsi que l'Union des sociétés Bretonnes représentée par Mireille Hervy.

On peut retrouver le texte de l'hommage dans le numéro de mars de "Bretagne - Ile de France".

La famille de Jules Trémel nous a adressé la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Nous sommes très touchés de la gentillesse et de la sincérité que vous avez manifestées lors de l'allocution concernant la vie bien remplie et généreuse, et que vous avez soulignée si gentiment, de notre grand-père et arrière-grand père, au cours de la petite cérémonie de l'anniversaire de sa mort survenue il y a cinquante ans.

Nous vous en remercions chaleureusement.

La Famille de Monsieur Jules Trémel



Chaque mois : BRETAGNE - ILE DE FRANCE

Le numéro de mars est disponible ...

abonnement au journal : 30 € par an (35 € pour un abonnement de soutien) et 20 € pour les adhérents* .

Les non-abonnés peuvent se procurer ce numéro, le dimanche matin, au local, contre 2,50 €

* Nous rappelons que l'adhésion simple à l'Amicale avec abonnement est de 30 € et l'adhésion d'un couple avec abonnement est de 40 €.

Dans le numéro de mars

- La place des femmes dans la société, marqueur de progrès.
- Conseil régional : un budget tourné vers le développement d'une économie moderne et dynamique.
- Jules Trémel un pionnier des associations bretonnes d'Ile de France.
- Victor Massé, un grand compositeur d'opéra.
- Le patrimoine culturel immatériel et le fest-noz à la Maison de la Bretagne à Paris
- les cours de Breton et de Gallo
- Les nouvelles des amicales
- Les brèves de nos 5 départements.
- La recette d'Alain Paton : "Filets de plie ou carrelet aux pommes".

Pour faire connaissance avec "Bretagne-Ile de France", n'hésitez pas à demander un numéro gratuit.



Les coordonnées de l'Amicale

Adresse postale :

2 place Paul Langevin,
93200-Saint-Denis
permanence tous les
dimanches matin : 10h à 12h.

vous pouvez aussi nous
joindre

par téléphone :

nouveau numéro
06 41 28 14 09

ou par internet :

amicale@bretons-st-denis.fr

Toutes les informations sur :
www.bretons-st-denis.fr



Scannez ce code
avec votre
téléphone et
retrouvez-nous
aussitôt sur
internet !



SORTIE EN AVRIL !

La prochaine sortie que nous vous proposons aura lieu le **jeudi 17 avril 2014**. Elle se déroulera à la "Ferme du bout des prés" située à Cernay la Ville, en Vallée de Chevreuse, dans un îlot de verdure au bord d'un étang.

Maximum 53 places. **30 €** par personne (32 € et l'amicale prend en charge 2 €). Inscription avant le 16 mars. (les chèques ne seront pas débités avant la sortie.

Menu : apéritif, galettes paysannes, terrines et rillettes, cochon à la broche, gratin de pommes de terre et courgette, fromage de chèvre et de vache, tarte aux pommes, café, vin rouge et rosé au tonneau.